

UNE PROMO QUI FAIT MOUSSE.

SEB®

GARANTIE 2 ANS

80€
DE REMISE
IMMÉDIATE*



~~209€~~
99

129€
99
L'UNITÉ

DONT 0,30 € D'ÉCO-PARTICIPATION

MACHINE À BIÈRE BEERTENDER®
SEB

Référence produit : VB310810

Capacité : 5L

Refroidit les fûts à 4°C
avec préservation de la bière
durant 30 jours.

Larges variétés de fût 5L
compatibles BeerTender®

Modalités

AVANTAGE CARTE



Vous pouvez cumuler les euros sur votre Carte de fidélité dans tous les Intermarché/Ecomarché participant à l'opération. Le cumul «Avantages Carte Prospectus» est limité à 3 produits identiques par offre, par foyer et par jour, excepté sur les bouteilles de vin et champagne vendues à l'unité, où l'offre est limitée à 6 bouteilles identiques par foyer et par jour. Pour les offres supérieures ou égales à 70% en avantage carte, le cumul «Avantages Carte Prospectus» est limité, au sein d'une même offre promotionnelle (par marque et/ou par gamme), à 3 produits identiques ou panachés (parfum, saveur, variété), par foyer et par jour excepté sur les bouteilles de vin et champagne vendues à l'unité, où l'offre est limitée à 6 bouteilles identiques par foyer et par jour. Les euros ainsi obtenus par les achats réalisés dans les points de vente participant au programme de fidélité seront ajoutés sur votre carte et utilisables quarante-huit heures après l'achat considéré pour régler une partie ou la totalité de vos achats (hors carburants et livres) dans tous les magasins et drive Intermarché/Ecomarché en France. Le règlement de vos achats avec votre Carte de fidélité ne donne pas droit à un rendu en monnaie. Renseignez-vous dans votre Intermarché pour savoir s'il participe au programme Carte de fidélité et connaître l'ensemble des conditions d'obtention et d'utilisation, ou sur demande écrite à : Carte de fidélité Intermarché CS 61704 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex. Le prix "avantage carte déduit" correspond au prix auquel vous reviendrait le produit après prise en compte du montant de l'avantage carte ajouté sur votre Carte de fidélité et utilisable 48 heures après l'achat pour les porteurs de la Carte de fidélité Intermarché.

Modalités

REMISE IMMÉDIATE

Pour l'achat d'un ou de plusieurs produits signalés dans ce prospectus, bénéficiez de remise immédiate en caisse. Valable sur une sélection de produits porteurs de l'offre. Offre limitée à 3 produits identiques (même parfum, même saveur, même variété), par passage en caisse et par jour, excepté sur les bouteilles de vin et champagne vendues à l'unité, où l'offre est limitée à 6 bouteilles identiques par passage en caisse et par jour. Le montant de la remise est déduit du prix de l'article lors du passage en caisse. Les remises immédiates sont calculées par comparaison avec les prix publics conseillés au niveau national par l'enseigne Intermarché.

Modalités

4+2 OFFERT

Selon les produits concernés, pour l'achat de 4 produit, le 5^{ème} et le 6^{ème} sont offerts. Les produits constituant le lot peuvent être identiques (même parfum, même saveur, même variété) ou panachés (différents parfums, différentes saveurs, différentes variétés). Offre limitée à 3 lots de produits, par jour et par passage en caisse. La réduction sera automatiquement effectuée lors de votre passage en caisse sur le produit le moins cher.

Modalités

Le 2^{ème} jusqu'à - 60%

Selon les produits concernés, pour l'achat de 2 produits, le 2^{ème} est à moins 60%. Les produits constituant le lot peuvent être identiques (même parfum, même saveur, même variété) ou panachés (différents parfums, différentes saveurs, différentes variétés). Offre limitée à 3 lots de produits, par jour et par passage en caisse, excepté sur les bouteilles de vin et champagne vendues à l'unité, où l'offre est limitée à 6 bouteilles identiques par foyer et par jour. La réduction sera automatiquement effectuée lors de votre passage en caisse sur le moins cher des deux produits.

Montant hors éco-participation*
+ Éco-participation*
= Prix de l'appareil

*aussi nommée Participation D3E.

L'éco-participation*, un geste citoyen pour notre environnement

Depuis le 15 novembre 2006, lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, en payant une «éco-participation*» vous participez au financement de la collecte et du recyclage d'un ancien équipement équivalent.



Ne jetez plus vos anciens appareils, rappez-les dans un point de collecte



eco-systemes

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
La loi interdit la vente d'alcool aux mineurs - des contrôles sont réalisés en caisse.

Intermarché